

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# RÉSEAU CANOPE : LE DÉPEÇAGE ANNONCÉ D'UN ACTEUR PUBLIC ESSENTIEL DE L'ÉDUCATION ?



14 novembre 2025

Comme de nombreux autres opérateurs, Réseau Canopé est dans le viseur de Bercy... et du ministre de l'Éducation nationale. Le projet loi de finances (PLF) 2026, déposé le 14 octobre dernier, annonçait pour l'ensemble des opérateurs publics de l'Éducation nationale une réduction de 142 « équivalents temps plein travaillés » (ETPT) sur un an, dont 111 pour le seul opérateur Réseau Canopé. Pour ce dernier, cela correspond à environ 10% des postes.

Cette annonce, non conforme aux engagements négociés avec le précédent ministère, a pris tout le monde par surprise. Aujourd'hui, l'avenir de Réseau Canopé est directement menacé.

### **DES MISSIONS ESSENTIELLES, UNE RECONNAISSANCE UNANIME**

Réseau Canopé s'impose comme un pilier incontournable de l'accompagnement des enseignants et de la transformation éducative, et développer des formations innovantes pour répondre aux enjeux contemporains, tels que l'intégration de l'intelligence artificielle, la maîtrise des outils numériques, la gestion raisonnée des écrans à l'école ou l'éducation à l'esprit critique. Ses dispositifs nationaux structurants, tels que la plateforme e-INSPÉ et le programme Territoires Numériques Éducatifs, sont salués par les partenaires institutionnels et le ministère de l'Éducation nationale.

Réseau Canopé est aussi le dernier opérateur du ministère de l'Éducation nationale à proposer un service de proximité, dans chacun des départements métropolitains et ultramarins.

En 2024, ce sont 285 000 personnes qui ont été formées par Réseau Canopé, soit une progression de 18% par rapport à 2023. Ce chiffre atteste de l'appétence croissante des enseignants et personnels d'encadrement pour cette offre de services.

### **UN SERVICE PUBLIC FRAGILISÉ PAR DES CHOIX BUDGÉTAIRES PARADOXAUX**

Pourtant, alors que les besoins explosent, Réseau Canopé subit une érosion continue de ses moyens : 230 postes supprimés en 10 ans sur 1 400 agents, soit plus de 16 % des effectifs. Cette réduction drastique survient au pire moment, alors que la demande d'accompagnement n'a jamais été aussi forte.

À cela s'ajoutent des injonctions contradictoires : maintenir l'accompagnement gratuit des enseignants, tout en générant des recettes commerciales pour compenser la baisse des

#### **CONTACT PRESSE**

Nadège GOHIER

06 78 58 43 66

[nadege.gohier@reseau-canope.fr](mailto:nadege.gohier@reseau-canope.fr)

financements publics. Cette logique de marchandisation progressive menace la mission première de Réseau Canopé : accompagner tous les enseignants, sans distinction, sur l'ensemble du territoire.

Interrogé par la Sénatrice Monique De Marco, lors de son [audition du 7 novembre 2025](#) par la commission de la Culture, le ministre Edouard Geffray [a répondu](#) que Réseau Canopé ne faisait que poursuivre sa transformation, et pourrait compter sur son turnover annuel d'environ 150 postes pour absorber cette mutation. Ce qui s'avère faux.

## **UNE ANNONCE INACCEPTABLE ET INJUSTE**

Après plus de dix années de refondation et de transformation successives, c'est la structure même de l'établissement qui est attaquée.

Ces suppressions massives inscrites au projet de budget 2026 mettent en péril le fonctionnement de l'établissement et les conditions de travail de tous les agents, déjà fortement touchés : dégradation de la qualité du service public, désorganisation des équipes et des services, perte de compétences et de savoir-faire, augmentation des risques psycho-sociaux.

Cet effort est à la fois injuste et intenable, en plus d'être illisible et incompréhensible pour les agents qui ont déjà traversé plusieurs plans de rigueur, toujours dans le même brouillard.

La menace de fermeture de Réseau Canopé, qui plane depuis plusieurs années par une érosion lente mais réelle de ses moyens, priverait le système éducatif d'un acteur unique, au moment même où l'expertise et l'accompagnement sont cruciaux pour relever les défis du numérique éducatif, de l'équité territoriale et de la réussite de tous les élèves.

## **UN CHOIX DE SOCIÉTÉ DÉCISIF**

Comment justifier la destruction d'un service public dont les missions n'ont jamais été aussi nécessaires ? Préserver Réseau Canopé, c'est garantir un service public éducatif fort, équitable et innovant. Le sacrifier, c'est accepter la marchandisation de la formation des enseignants et creuser les inégalités entre territoires.

La France ne peut se permettre de perdre cette expertise unique à un moment aussi décisif. L'investissement dans Réseau Canopé n'est pas un coût, mais un investissement stratégique pour l'avenir éducatif de notre pays.

### **CONTACT PRESSE**

Nadège GOHIER  
06 78 58 43 66  
[nadege.gohier@reseau-canope.fr](mailto:nadege.gohier@reseau-canope.fr)